

Syndicalisme, action collective et questions sociologiques

Diverses théories sociologiques tentent de comprendre l'action collective. L'action collective ici concernée est celle des relations entre syndicats, employeurs, gouvernement ainsi que celle des relations entre la société civile et la société politique. Cinq questions peuvent interroger ces théories. Le travail sociologique, tout en ayant son autonomie propre, est important pour expliquer les facteurs qui contribuent à la construction de rapports sociaux qui restreignent les relations de domination et d'injustice plutôt que de les étendre ou de les renouveler.

Georges Liénard et Pierre Reman

Georges Liénard est professeur à l'UCL. Il est directeur du Centre de recherche interdisciplinaire pour la solidarité et l'innovation sociale (Cerisis) et enseigne à la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques ainsi qu'à la Faculté ouverte de politique économique et social.

LA CONSTRUCTION DES ÊTRES SOCIAUX COLLECTIFS

L'action collective ne peut exister que si des « êtres sociaux collectifs » naissent, se forment, définissent des situations comme injustes ou non tolérables, des raisons d'agir et des répertoires d'action (Thompson, 1988). Son analyse s'est heurtée et se heurte plus que jamais à l'individualisme méthodologique qui considère que l'action collective n'est que l'expression de la somme des intérêts individuels calculés. Mais elle se heurte aussi au postulat selon lequel les classes sociales, les groupes sociaux sont consti-

tués à priori comme acteur collectif, voire comme sujet agissant. Ce faisant, on n'analyse guère les conditions sociales et historiques qui contribuent à la formation toujours incertaine d'un groupe en tant que groupe développant une capacité de mobilisation et d'action. Celle-ci implique que soient réunies des conditions permettant à l'acteur social d'avoir une consistance significative dans ses relations avec les autres acteurs sociaux et d'exister dans la durée.

Réfléchir sur le renouveau de l'action collective implique que l'on se penche sur les facteurs et les processus modifiés de

formation et de mobilisation des groupes sociaux. Ainsi, le poids des relations avec les médias et la mise en scène de l'action dans la presse, la radio, la télévision conduisent à devoir penser ses relations non seulement avec les membres mais aussi avec l'opinion publique... Ensuite, des facteurs peuvent déstructurer des groupes même ceux constitués, déstabiliser l'action collective. De nouveaux enjeux sont porteurs de divisions difficiles à surmonter par des alliances durables et exigeantes: rareté de l'emploi et chômage discriminant, déqualification rapide des individus qui ne bénéficient pas des soutiens adéquats. Enfin, il est difficile de modifier les répertoires d'action en les adaptant aux nouveaux enjeux et aux nouvelles stratégies de critique des « acquis », de la « résistance au changement » opéré par le capitalisme avancé lorsqu'il refuse toute responsabilité sociale.

DÉPASSER L'OPPOSITION ENTRE SYMBOLIQUE ET OBJECTIF, ENTRE INDIVIDUS ET ORGANISATION

Existe-t-il un ordre d'importance dans les caractéristiques sociales qui contribuent à former des groupes et des collectifs, à engendrer leurs actions collectives, mais aussi à les déstructurer?

Contre certains modèles sociologiques, l'analyse de l'action collective montre que les caractéristiques dites « subjectives ou symboliques » des individus et des groupes (c'est-à-dire leurs perceptions de la réalité, leurs définitions des situations, leurs évaluations, leurs représentations, leurs identités sociales) sont aussi importantes, voire parfois plus significatives

que leurs caractéristiques dites « objectives ou économique-sociales » (la mobilisation de leurs ressources objectives) pour comprendre et expliquer la naissance et la dynamique de l'action collective, mais aussi sa possible déstructuration ou inadéquation face aux stratégies nouvelles du capitalisme avancé de compétition internationale.

De même, l'analyse de l'action collective demande de dépasser l'opposition entre d'une part, la société des organisations et des institutions et d'autre part, la société des individus dits « autonomes ». Pour quelle raison faut-il dépasser cette dichotomie? Parce que l'action collective des acteurs sociaux s'effectue autour d'enjeux collectifs tels que la production et la répartition des biens: les revenus, le capital, les diplômes, le prestige, la légitimité de leurs revendications... Pour affronter la durée et s'inscrire dans l'histoire, l'action collective existe seulement si se construisent des organisations et des institutions qui surpassent les individus, leur procurent des capacités mais aussi des contraintes propres à l'action collective.

Enfin, l'action collective articule conjoncture et structure, notamment en indiquant comment tels événements, quand ils sont perçus injustes et qu'ils déclenchent la mobilisation de groupes sociaux, peuvent induire des changements structurels à moyen et long terme (l'action concernant le pacte dit de solidarité entre les générations ou en France, l'action contre le contrat de première embauche).

LES IDENTITÉS DIVERSES ET L'IDENTITÉ SUPRA-ORDONNÉE

Pour créer de l'action collective et la poursuivre, les identités sociales personnelle et groupale se mobilisent et procurent l'énergie et la cohésion sociales indispensables. Cependant, puisque la société moderne implique l'existence des individus et des groupes en même temps dans plusieurs secteurs d'activités et face à divers enjeux spécifiques, comment se juxtaposent ou s'articulent les diverses identités personnelles et groupales qui nous habitent en fonction de ces divers lieux sociaux ?

D'une part, les identités de l'individu, d'un groupe, d'une organisation sont d'être à la fois producteur et consommateur; contribuable et bénéficiaire de diverses prestations; possesseur de biens individuels et utilisateurs de biens collectifs; montois, wallon, bruxellois, belge, européen. D'autre part, ces identités sociales structurent des alliances, des divisions, des oppositions « mobiles » entre des fractions de groupes sociaux: celles entre les statutaires et les contractuels, entre les travailleurs avec ou sans emploi, entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les anciens, les nationaux et les étrangers...

L'analyse de l'action collective dans le cadre des relations collectives socioéconomiques et culturelles (où l'enjeu concerne le maintien ou la progression des qualifications et la formation continue) vise à expliquer comment peuvent se dégager, à côté ou en surplomb des intérêts individuels ou de groupe, une identité sociale,

une culture et des impératifs de bien commun, d'intérêt général et de justice sociale donnant priorité aux groupes les plus marqués par l'injustice sociale dans des domaines aussi divers que l'emploi et le chômage, le logement, la protection sociale et la définition des métiers et qualifications. En effet, les actions et les choix collectifs comme d'ailleurs les actions et choix individuels sont pris dans des identités multiples que l'action collective peut tenter d'ordonner selon plusieurs logiques sociales. Ainsi, l'action collective de type « corporatiste » peut gérer ces identités « multiples » selon la logique où la main gauche ignore ce que fait la main droite. L'action collective organisée visant la justice sociale nécessite de hiérarchiser les identités sociales et de mettre en avant une identité supra-ordonnée qui s'impose pendant l'action collective organisée. Les oppositions, les contradictions entre d'une part, les diverses identités qui ont chacune leur prégnance et d'autre part, l'identité supra-ordonnée sont une constante de la société des individus. Elles peuvent déstabiliser ou rendre inopérantes les formes traditionnelles de l'action collective et peuvent aussi participer au renouveau de l'action collective. Ainsi par exemple, mener aujourd'hui, en Belgique, vouloir être un citoyen adhérent à une politique de l'emploi dynamique nécessite sans doute de renoncer à une réforme fiscale *bis* (voir Reynders) donc à son identité de contribuable soucieux d'être moins taxé et de mettre en avant l'identité supraordonnée de citoyen soucieux du plein-emploi. De même le souci exacerbé du consommateur type

(la meilleure qualité au moindre prix), conduit à l'oubli des conditions de travail des travailleurs concernés par la production des biens, au contraire l'identité de consommateur soucieux de commerce équitable demande de tenir ensemble dignité du travailleur et consommateur épris de justice.

LES ÊTRES SOCIAUX SONT TANTÔT DES AGENTS, DES ACTEURS OU DES SUJETS

Les paradigmes sociologiques se différencient, voire s'opposent à propos du « statut sociologique » des êtres sociaux (individus ou groupes) dans les relations sociales. Sont-ils des agents, des acteurs, des sujets? (Marx, Bourdieu, Touraine). Un agent serait pris uniquement dans une logique déterministe forte, un acteur serait toujours capable de réactions et de stratégies, un sujet se construirait de façon autonome et dans la reconnaissance des autres comme égaux et différents.

Cette question est souvent traitée de façon quasi philosophique en la faisant porter sur la définition « ontologique » des caractéristiques intrinsèques des êtres sociaux et ce, en toute situation. Or cette question doit être traitée de façon empirique et sociologique. Être agent, acteur et sujet renvoie au degré faible ou élevé de force mobilisée selon lequel un individu ou un groupe peut agir dans les relations de coopération, de conflit, de négociation et de redéfinition d'espaces sociaux différenciés où se construisent des égalités et des inégalités spécifiques. À quelles conditions sociales, économiques, symboliques, culturelles et politiques, des

individus, des groupes peuvent-ils être tantôt des agents, tantôt des acteurs ou des sujets? Selon qu'il s'agit d'un enjeu économique, social, culturel ou politique, un même individu ou groupe peut agir en tant qu'agent, acteur ou sujet. Cela dépendra notamment de la façon dont il définit la situation, de la façon dont il la perçoit en fonction de sa culture et de son environnement social, des ressources qu'il peut mobiliser, des alliances et des oppositions qu'il suscitera, de son degré de privation relative et d'indignation. En transformant une définition quasi ontologique en analyse du « comment », c'est-à-dire en analyse des processus et des facteurs qui conduisent les individus et les groupes à exister comme « agent, acteur ou sujet », on se donne les moyens de mieux expliquer les transformations des conditions de l'action collective et de son contenu. L'action collective de tel ou tel groupe peut d'ailleurs viser soit la réduction des injustices, soit l'augmentation ou le renouvellement de leurs privilèges ou position dominante.

LA CULTURE DES ACTEURS SOCIAUX: COMPOSANTE ESSENTIELLE DE L'ACTION COLLECTIVE

Quelle culture les acteurs sociaux élaborent-ils pour que l'action collective construise aussi de la dignité humaine et de la justice?

L'analyse de l'action collective décrit et explique les situations et les facteurs qui induisent les êtres sociaux à agir dans le régime d'action des relations de pouvoir. Ces relations de pouvoir combinent la coopération, le désaccord, le conflit, la

négociation. Elles sont encadrées par des relations soit de domination, soit d'exploitation, mais aussi de création de justice sociale. La régulation sociale des conflits demande un travail essentiel d'invention culturelle sans laquelle la régulation ne serait pas possible. La culture de l'action collective, et notamment celle de la création de « nouvelles équivalences » sociales, économiques et civiques permettant la reprise de la coopération, est, comme le montre A. Hirschman, un facteur essentiel de la dynamique constructive des conflits. Les conflits sont constructifs de la démocratie sociale, économique et politique lorsque les groupes sociaux, politiques, économiques disposent d'une culture de gestion des désaccords et de fabrication de nouvelles équivalences légitimes qui restaurent, au moins momentanément, la confiance mâtinée de dispositifs concrets et institués de veille et de vigilance. ■

Éléments de bibliographie

Cefai D., Trom D., (2001), *Les formes de l'action collective*, Paris, éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.

de Coorbeyster V., (2006), *Les partis et la démocratie*, Bruxelles, Crisp, dossier n° 64.

Hirschman A. O., (1995), *Un certain penchant à l'autosubversion*, Paris, Fayard.

Palsterman P., (2006), *Défédéraliser la sécurité sociale?* Bruxelles, Crisp, *Courrier hebdomadaire* n° 1899.

Thompson E.P., (1988), *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard, Le Seuil.